

Mise au concours 2024 :

« Prix de la relève en sociologie du travail, en relations industrielles et en recherche syndicale en Suisse »

Offert par le syndicat Unia

Depuis 2020, des prix de la relève en « sociologie du travail, relations industrielles et recherche syndicale » ont été décernés tous les deux ans. Les responsables pour le jury ainsi que la mise au concours sont Oliver Nachtwey, professeur à l'institut de sociologie de l'université de Bâle, et Alessandro Pelizzari, directeur de la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) à Lausanne. Les prix sont de nouveau offerts par le syndicat Unia.

Peuvent prétendre au « grand prix international » doté de 4000 francs les thèses d'habilitation ou de doctorat, les travaux de master ainsi que tous les travaux finaux académiques traitant un thème de sociologie du travail, de relations industrielles ou de recherche syndicale ayant un lien concret avec l'histoire et le présent de la politique du travail en Suisse. En outre, un prix de la relève doté de 1000 francs ira à un travail de master ou de bachelor mené dans une haute école spécialisée ou une université de Suisse.

Les prix remis visent à accroître la visibilité et la reconnaissance publique d'excellents travaux dans le domaine de la recherche sur le travail. Il s'agit par ailleurs d'encourager les interactions entre, d'une part, la recherche académique et, d'autre part, les protagonistes actuels de la politique du travail en Suisse, en l'occurrence les syndicats.

Évaluation des travaux soumis

Les travaux remis seront évalués en fonction de leur apport théorique, méthodologique ou empirique à la recherche universitaire. En outre, l'accent est mis sur la pertinence et le caractère novateur de la recherche, tant pour l'enseignement universitaire que pour les syndicats et d'autres acteurs-clés de la politique du travail. Le jury du prix est formé de représentant-e-s des hautes écoles ainsi que du mouvement syndical.

Mise au concours 2024 - formalités de candidature

Pour être éligible, il faut avoir examiné dans un travail final en sciences sociales, culturelles, historiques, politiques ou économiques (thèse d'habilitation ou de doctorat, travail de master, etc.) des questions relevant de la sociologie du travail, des relations industrielles ou de la recherche syndicale. Il est souhaitable que le travail se penche sur les politiques du travail en place en Suisse, le cas échéant en adoptant une approche comparative. Seuls les travaux terminés après le 1^{er} juillet 2022 peuvent être soumis.

Veillez remettre votre documentation jusqu'au **30 juin 2024**. Les documents suivants seront transmis sous forme électronique :

1. Travail final
2. Résumé du travail (max. deux pages)
3. Le cas échéant : référence ou expertise critique
4. Cours académique de la candidate ou du candidat

Veillez envoyer votre documentation exclusivement sous forme électronique à :

oliver.nachtwey@unibas.ch

La remise des prix est prévue le 13 décembre 2024 à l'université de Zurich. Elle aura lieu dans le cadre d'un colloque organisé conjointement par l'association « Laboris » (réseau suisse de recherches sur le travail) et le groupement « work » de la Digital Society Initiative (DSI).